



VILLE DE HAGONDANGE

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVE(S)

N/REF. : Pôle éducation
PP/ND – N° 127
Affaire suivie par Nathalie DINIS

OBJET : Accueil périscolaire matin/soir- pause méridienne – Inscriptions 2024/2025

Madame, Monsieur,

Attention, seul le portail CIVIL NET ENFANCE sera utilisé pour le périscolaire et la restauration scolaire à compter de ce jour ; le portail BELAMI est désactivé.

Les inscriptions ou réinscriptions pour l'accueil du matin, du soir et de la pause méridienne seront prises à la mairie, à compter du **16 juillet 2024** :

- sur rendez-vous **UNIQUEMENT** pour les personnes ne disposant pas du portail famille CIVIL NET ENFANCE.
- par internet **UNIQUEMENT** via votre espace personnel pour les personnes disposant du portail.

Vous trouverez, ci-joint, un dossier à compléter :

- . Fiche d'inscription
- . Fiche sanitaire
- . Calendrier des vaccinations
- . Règlement intérieur 2024/2025
- . Notice relative à la protection des données à caractère personnel

Lors du dépôt du dossier, vous voudrez bien vous munir des documents suivants :

- . Avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
- . Le certificat de rémunération et de déclaration fiscale pour les travailleurs frontaliers
- . Attestation d'assurance scolaire 2024/2025
- . Carnet de santé de l'enfant
- . Le cas échéant, joindre la(les) copie(s) :
Du protocole d'accueil individualisé (P.A.I.), du jugement de divorce ou de séparation.

Le dossier d'inscription complet devra être rempli obligatoirement par la personne détentrice de l'autorité parentale.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT.

Hagondange, le 02 juillet 2024

Le Maire,
Pour le Maire :
Par délégation,


Lolita TRAPP
Adjointe au Maire

Destinataires :
- Mmes et MM. les parents d'élèves(s)